

# Les leçons de Cancún

---

## L'accentuation de la fracture Nord-Sud

---

Le résultat de la Conférence ministérielle de Cancún fait apparaître au grand jour la **scission Nord-Sud**. L'échec de la Conférence de Seattle en 1999 était essentiellement dû au conflit UE-États-Unis. Aujourd'hui, au contraire, les deux grands avaient abouti à un accord sur l'agriculture, encore une fois pierre d'achoppement des négociations, qu'ils souhaitaient mettre sur la table comme base de discussion. Mais cela n'a pas suffi pour faire plier le G 22, qui regroupe les poids lourds économiques des pays en développement, ni pour entamer la solidarité dans les négociations du groupe des plus pauvres, ACP-Union africaine et pays les moins avancés, qui ont tiré les enseignements des discussions précédentes.

En revanche, le **Groupe de Cairns**, qui regroupait des pays développés et en développement agroexportateurs, sur la base d'un libéralisme complet, **n'a pas résisté à ses contradictions internes**.

**La France**, qui dans les grands sommets internationaux, qu'il s'agisse de la Conférence sur le financement du développement à

Monterrey, du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg ou du G 8 à Evian, se fait le porte-parole de la cause des plus pauvres et met en avant les droits économiques, sociaux et culturels, est restée ici **très frileuse** et trouvait même que la position européenne allait trop loin. Face aux impératifs commerciaux et économiques, les bonnes intentions ne pèsent pas très lourd.

---

## Quel bilan global des négociations ?

---

Faut-il se réjouir ou regretter cet échec de la Conférence ministérielle ? On doit bien sûr **se féliciter de la fermeté des pays africains, des plus pauvres**, qui ont refusé un accord qui ne les satisfaisait pas. **Mais au fond, ce sont les pays riches qui sortent gagnants** de la discussion, puisque le *statu quo* est entériné. La situation des producteurs de coton ouest-africains va rester la même et les États-Unis vont pouvoir continuer à perturber le marché par leurs subventions massives à leurs cotonculteurs. Les discussions sur les investissements vont se continuer de façon bilatérale, les pays

riches étant libres d'imposer des contraintes importantes aux plus faibles.

Il ne faut pas se tromper : si, au final, les discussions se sont bloquées sur les sujets de Singapour<sup>1</sup>, c'est bien parce que le projet de compromis ne comportait **aucune réelle avancée sur l'agriculture**, qui emploie la majorité de la population active mondiale, essentiellement dans les pays en développement. Mais tant que les négociations multilatérales porteront sur les **outils de politique agricole** des pays, et non sur de **vrais instruments de régulation du commerce international**, l'agriculture restera une pierre d'achoppement. Il est temps de reconnaître que l'Accord agricole est fondé sur de **mauvaises bases**, et qu'il faut prendre le problème autrement et dans sa globalité.

**L'échec de Cancún fragilise les processus de négociations et questionne sur la gouvernance internationale**. Arriver au consensus à 146 pays, c'est effectivement extrêmement difficile. Mais à Cancún, les pays se sont regroupés. Quand 22 pays, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale n'arrivent pas à faire entendre leur voix dans les négociations, quels instruments de gouvernance faut-il mettre en œuvre ? Même avec ►

► des regroupements, les pays du Sud n'arrivent pas à se faire entendre ; et **ce sont les intérêts économiques et commerciaux qui dominent et sortent gagnants.**

Le système des Nations unies a subi l'an dernier une grave crise de légitimité. L'OMC, autre instrument de gouvernance mondiale, montre son incapacité à aboutir à des accords équitables. **Où la voix des plus pauvres peut-elle se faire entendre ?** De ces crises successives, les perdants sont toujours les mêmes : les pays et les populations les plus défavorisés de la planète.

---

## Pourquoi le texte de compromis n'était pas acceptable

---

### Le cycle de Doha: un cycle pour développer les pays développés ?

Depuis le lancement du cycle de négociation à Doha, appelé cycle de développement, les pays du Sud n'ont eu de cesse de revendiquer l'application du traitement spécial et différencié (voir rubrique Boîte à outils) et de demander une plus grande attention aux questions de mise en œuvre. La configuration des négociations montre qu'ils ont été capables de s'organiser pour faire entendre collectivement leur voix.

Ces efforts ont été vains, comme le montre l'absence des préoccupations en matière de développement dans le projet de texte. Les pays en développement doivent se contenter de mesures d'assistance technique. Pourtant, on peut s'étonner de la pertinence de cette réponse dans un contexte de décroissance des budgets d'aide publique au développement (APD) au niveau mondial.

### Agriculture : toujours la pierre d'achoppement

Le projet de déclaration finale réaffirmait la **logique de dérégulation et de libéralisation des marchés agricoles**, dont les conséquences se sont déjà révélées catastrophiques pour des millions de producteurs agricoles, en particulier dans les pays en développement. **La nécessité d'une régulation mondiale de l'offre de produits agricoles et alimentaires**, qui permettrait d'assurer un **prix rémunérateur** et un **revenu stable aux producteurs agricoles**, n'est toujours pas reconnue et intégrée dans les discussions.

### • Des dispositions sur les produits stratégiques insuffisantes

Même si le texte reprenait le concept de produits spéciaux, il prévoyait toujours de dimi-

nuer les droits de douane sur ces produits, alors que la grande majorité des pays en développement demandent au contraire à n'être soumis à aucun engagement, et demandaient même la possibilité de relever ces droits lorsqu'ils sont trop bas. **Le droit des pays à protéger les filières agricoles locales** contre des importations à bas prix fortement déstabilisatrices n'est toujours pas reconnu.

### • Une proposition scandaleuse sur le coton

Le paragraphe sur le coton constitue une **véritable injure** faite aux pays en développement. Le texte propose que le sujet soit abordé sous l'angle de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles. Cela ne résout absolument pas le problème à court terme des pays cotonniers africains qui ne possèdent pas d'industrie textile compétitive tournée vers l'extérieur. Suggérer aux pays africains victimes du dumping de résoudre cette question par la diversification de leurs économies est une leçon de morale inacceptable : *« laissez nous produire notre coton, et faites autre chose »*, répondent ainsi les États-Unis. Au final, c'est le cynisme des pays développés et, sur cette question en particulier, des États-Unis, qui apparaît au grand jour.

### • La régulation des marchés mondiaux de matières premières agricoles ignorée

Même s'il faut saluer la reconnaissance du problème lié à la **chute et à l'instabilité des prix des matières premières agricoles** (voir le dossier), le texte reste très faible sur cette question. Elle devrait être centrale : elle implique de reconsidérer toute la structure des négociations agricoles, en autorisant la protection des marchés nationaux ou régionaux, et en assurant une véritable **gestion de l'offre mondiale**. Aucun de ces aspects n'est explicitement mentionné.

### Environnement: encore beaucoup d'efforts à faire!

Comme on pouvait s'y attendre, le texte faisait très peu de place à l'environnement. Ce sujet avait d'ailleurs été relégué dans le groupe fourre-tout « autres sujets ». Un an après le Sommet mondial sur le développement durable, les pays ont mis leurs engagements de côté. L'absence de référence aux engagements pris à l'issue de ce sommet montre la volonté de la majorité des pays membres de l'OMC de procéder à la **libéralisation des échanges en isolation clinique des autres sources de droit international**. En outre, elle confirme la crise actuelle du système de gouvernance mondiale, où **l'OMC fait cavalier seul**, sans tenir compte des préoccupations de développement

et d'environnement exprimées dans d'autres enceintes. Le projet de texte d'une très faible portée s'en ressent à plusieurs niveaux :

### • Pas de décision forte sur le statut d'observateur des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement (AME)

Le texte se contentait d'affirmer que la *« Session extraordinaire du Comité sur le commerce et l'environnement continuera d'inviter à ses réunions, conformément à sa pratique actuelle, les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement invités jusqu'ici et du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnué) et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). »* Leur participation est restreinte au seul comité sur le commerce et l'environnement, alors que d'autres comités prennent des décisions ayant un impact fort sur l'environnement (agriculture, services, conseil des Adpic). En outre, au sein même de ce comité, ces institutions auront toujours un accès limité sans marge de manœuvre pour faire valoir leur expertise.

### • Rien sur la coopération entre l'OMC et le PNUE

Cet impératif, rappelé très fortement à Johannesburg, a été laissé dans l'ombre. Pourtant le renforcement de la collaboration entre les organisations internationales de l'environnement et les institutions économiques mondiales (OMC, Banque mondiale, FMI) est vigoureusement encouragé. On crée ainsi un pôle de domination économique, sur lequel on voit mal comment s'exercera le contrôle politique.

En dépit de ce constat amer, **quel chemin parcouru depuis Marrakech et Seattle ! Le panorama des relations Nord-Sud a changé**. Les pays en développement, même les Africains, ont clairement le droit à la parole et sont susceptibles de refuser de signer des accords qui ne les satisfont pas. Comme lors de la conclusion du cycle de l'Uruguay, les États-Unis et l'Union européenne avaient conclu un préaccord sur l'agriculture, sans tenir compte des demandes des pays pauvres, espérant ainsi obtenir un accord final, ce qu'ils n'ont pu imposer. Les pays en développement pourront-ils maintenant **transformer l'essai** et faire valoir leur point de vue dans les négociations commerciales ? ■

Solagrail, 15 septembre 2003

---

<sup>1</sup> Les sujets dits « de Singapour » : investissements, transparence dans les marchés publics, concurrence et facilitation du commerce.